8e annee — Ottawa et Hull, Samedi, 13 Mars 1886 — No 53

ABONNEMENT

Par année.....$3.00
Pour six mois.....1.50
Pour quatre m.....1.00

Edition Hebdomadaire
Pour l'année.....$1.00
Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...$0.10
Tous les jours.....0.05
Trois fois par semaine.....0.0
Une fois la semaine.....0.0

Avis de Naissance, Mariage ou Décès.....

Pour les annonces à longs conditions spéciales.

Bureau : 524 Rue Sussex — "RELIGION ET PATRIE" — LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 13 Mars 1886

UN FLÉAU

Le fléau des grèves gagne notre pays. Il a sévi dernièrement à Toronto, où il a causé des troubles sérieux.

Ce n'est pas la grève en elle-même qui est le plus à redouter, et le fait qu'un certain nombre de travailleurs se donnent la main pour refuser le travail et demander ce qu'ils croient juste, n'a pas nécessairement de funestes conséquences. Ce qu'il faut craindre, c'est le trouble qu'elle occasionne dans les centres populeux. Les grandes villes ont chacune leur fonds de canaille, que la moindre commotion sociale fait monter à la surface, gens avides de bruit, de désordre, de coups, vrais faiseurs d'émeute.

A Toronto, ce ne sont pas les grévistes qui ont empêché de force la circulation des tramways, mis sur pied toute la police, fait répandre le sang. C'est cette classe de voleurs, de vagabonds, de vauriens de toutes sortes, dont chaque ville a sa part.

Dans toute agitation publique, il importe de se défier de cet élément dangereux.

AU PARLEMENT

M. Royal a repris, hier, le débat sur la motion Landry.

Il réfute l'avancé de M. Amyot que Riel n'a pas eu l'avantage de faire entendre, à son procès, plusieurs témoins essentiels, et il fait voir qu'en définitive tous les témoins demandés ont été obtenus. Suivant M. Royal, il n'y a pas de doute que les Sauvages et les Métis ont été négligés par les autorites canadiennes, et tout particulièrement par l'administration libérale : de 1873 à 1878, il y a un blanc, dans l'histoire des Métis, relativement aux attentions que le gouvernement leur a montrées.

M. Royal ajoute que les instigateurs de la dernière rébellion ne sont pas les Métis, mais des colons blancs, ennemis de la présente administration, le *Globe* et l'Union des Fermiers. Les Métis prétendaient avoir de justes griefs, mais ils les réclamèrent constitutionnellement, jusqu'à ce que des blancs intéressés et sans scrupules les incitassent à la révolte.

L'assurance donnée par le gouvernement au Père André, le 4 mars 1883, que les affaires des métis seraient réglées, les aurait satisfaits. Ceux qui voulaient leur perte les aveuglèrent : c'est ainsi que M. Lawrence Clarke disait que les métis recevraient des balles, au lieu de scrips et des soldats au lieu de patentes.

La motion proposée est de nature à introduire un état de choses peu désirable et à jeter les canadiens-français dans les bras d'un parti avec lequel ils n'ont rien de commun. Que peut-on attendre d'un parti dont l'organe, le Globe, était, avant le 16 novembre, pour l'exécution de Riel, et dénonce, aujourd'hui, cette même exécution comme un meurtre, une infamie ? Il se déclare donc contre la motion.

M. Gigault dit qu'il veut protester contre une politique dont le résultat a été deux rébellions. Sans prétendre que les griefs des Métis aient justifié leur révolte, il croit qu'ils auraient justifié le gouvernement d'exercer la clémence envers leur chef. Il trouve l'exécution de Riel condamnable, parce que la révolte a été provoquée par la mauvaise administration du Nord Ouest ; que Riel n'était pas responsable de ses actes ; qu'enfin, le jury l'a recommandé à la clémence de la Cour.

M. Wallace (York), parlant ensuite sur la motion, fait contraster la conduite actuelle de M. Blake avec celle qu'il tenait en 1870, alors que sans attendre aucun document il condamnait l'exécution de Scott et mettait à prix la tête de Riel. Chose étrange, le parti qui dénonce, depuis trente ans, la domination française, recherche aujourd'hui l'alliance des Canadiens-Français, et pour l'obtenir, excuse le crime de Riel. Dans les circonstances que le pays vient de traverser, les orangistes du Canada ont tenu une conduite digne et patriotique. Ils ont deux mille loges au Canada : or il n'a été question de l'affaire Riel qu'aux assemblées de six de ces loges et jamais aucune requête n'a été envoyée au gouvernement pour lui demander la mort de Riel. La seule résolution passée par les orangistes émana de la grande loge de l'Amérique Britannique, en juin dernier : elle exprimait l'espoir que la rébellion serait promptement supprimée et que les autorités puniraient les auteurs des crimes commis, de façon à en empêcher la répétition dans l'avenir.

Quant à la folie de Riel, M. Wallace dit que les meilleures autorités reconnaissent qu'un criminel monomaniaque commet toujours le crime sans complices. Ce n'était pas le cas pour Riel.

M. Wallace s'attache ensuite à faire voir que Riel n'a pas été pendu pour satisfaire la vengeance des Orangistes. Il n'y a pas, dit il, de gens plus tolérants pour les droits des autres que les Orangistes. Il raconte les tristes circonstances de la mort de Scott et compare son procès injuste et son exécution au procès équitable et à l'exécution de Riel. Les amis de Riel en font un martyr, un patriote un héros. Aux yeux de M. Wallace, c'est un criminel, qui a subi sa juste peine : il ne s'est pas montré patriote et l'héroïsme a passé loin de lui.

M. Cameron (Huron) a parlé longuement, pour prouver que le gouvernement a causé la révolte par sa mauvaise administration, et veut aujourd'hui dégager sa responsabilité en ne produisant pas les documents requis. Toutes les sympathies de ce député sont pour les Métis dans leurs luttes contre le gouvernement, pour la possession de ces territoires auxquels ils ont droit.

M. Curran a proposé l'ajournement du débat, qui vraisemblablement ne touche pas à sa fin, car nombre de députés tiennent à exposer leurs vues sur ce sujet.

Il est facile de prévoir que le résultat du vote sur la motion Landry ne sera nullement défavorable au gouvernement.

Jusqu'à présent, M. Landry seul a donné des raisons pertinentes à l'appui de sa motion.

Ceux qui la soutiennent parlent généralement hors du sujet. Le fait est que le vrai mouvement Riel, réduit à ses vraies proportions dont la motion Landry est la juste expression, étonne tout le monde par sa faiblesse et son peu d'étendue, et on s'aperçoit qu'il y a eu dans l'affaire plus de vent qu'autre chose.

Il n'est plus question de fanatisme orangiste, de nos droits sacrifiés, de nationalité outragée, etc. Devant la chambre, on a à discuter froidement une question bien simple, savoir si le procès de Riel a été justement conduit, si le gouvernement a bien fait de maintenir la sentence de mort. Et il semble, aujourd'hui, que, sans être traître, on peut soutenir que l'Exécutif a agi sagement. Il réunit assez d'opinions honnêtes et raisonnablement motivées.

CONDOLÉANCES

A une réunion de la société Saint Pierre, il a été proposé par Napoleon Champagne appuyé par Jos. Beaudoin que les résolutions suivantes soient adoptées.

1o. Que nous avons appris avec une profonde douleur la mort du révérend père Tabaret, dont les actions et les efforts ont toujours été ceux d'un homme éclairé, d'un patriote ardent et d'un protecteur de la jeunesse.

2o. Que nos plus vives condoléances soient offertes au collège d'Ottawa comme une marque de l'estime que nous entretenons pour le révérend père Tabaret, qui a accompli une œuvre aussi impérissable que sa mémoire.

3o. Que les membres de cette société portent le deuil durant un mois.

4o. Que copie de ses résolutions soient envoyée aux journaux de cette ville ainsi qu'au collège d'Ottawa.

Adopté. J. BEAUDIN.
Secrétaire.

LE CANAL DE LA TRENT.

Le canal de la Trent a toutes les sympathies du gouvernement qui en comprend l'importance et désire encourager sa construction rapide, mais les finances ne permettent pas, pour le moment, des sacrifices considérables d'argent. L'honorable M. Pope a promis, cependant, qu'un item de $350,000 apparaîtrait dans les estimés pour la continuation de ce travail. La nombreuse députation des intéressés, est très satisfaite de son entrevue avec les ministres.

LES GRÈVES.

Les employés grévistes du système Gould, aux Etats Unis, ont formulé leurs griefs en treize articles, et demandé qu'on leur accorde une conférence avec les autorités du Missouri Pacifique, pour les discuter.

Les employés du chemin de fer Texas et Pacifique menacent de se mettre en grève.

A Saratoga, cinq cents employés des filatures de coton sont en grève.

A Troy, N.-Y., trois filatures sont fermées sur l'ordre de l'association des manufacturiers, en prévision d'une grève. Il vaut mieux, disent les manufacturiers, vider tout de suite les difficultés que de s'exposer à une suspension forcée des affaires cet été.

Des spécimens de tous les fruits du Canada seront envoyés à l'Exposition de Londres par M. Saunders, de London, Ont.

"Le meilleur est le meilleur Marché."
EN CONSEQUENCE, ALLEZ CHEZ
Pittaway & Jarvis
POUR
PHOTOGRAPHIES SUPERIEURES
Nous donnons la meilleure valeur pour votre argent.
Etude : 117 Rue Sparks, Ottawa.

Les Libéraux-Conservateurs

istes des Voteurs---Acte de franchises

Qui sont qualifiés comme Voteurs dans les Cité.

Toutes personnes du sexe masculin âgées de 21 ans, sujettes britanniques par naissance ou naturalisation, et possédant quelqu'une des qualifications suivantes :

1. Tout propriétaire ou occupant d'une propriété immeuble, soit de son propre chef ou du chef de sa femme, évaluée à $300.

2. Tout locataire payant un loyer de $2 par mois ou de $20 par année.

3. Toute personne retirant un revenu de $300 par année ou de 6 par semaine de ses gages, de son commerce, de sa profession ou de placements faits en Canada.

4. Toute personne qui est le fils, le beau fils, le petit-fils ou le gendre de quiconque possède une propriété de la valeur de $600 et plus.

Tous ceux qui sont favorables au parti Libéral-Conservateur et dont le nom n'est pas encore sur les listes électorales malgré qu'ils possèdent une ou plusieurs des qualifications ci-dessus, sont priés d'envoyer immédiatement leurs nom et prénoms, adresse, la nature de leur qualification à l'un des messieurs dont suit la liste :

QUARTIER VICTORIA—C. Gagné, rue Wellington, ou P. S. McKenzie, 167 rue Cambridge.

QUARTIER WELLINGTON—C. Magee, 24 rue Sparks.

QUARTIER ST. GEORGES — Thomas Birkett, rue Rideau.

QUARTIER BYTOWN — P. H. Chabot, rue Sussex.

QUARTIER OTTAWA — Wm. McEvela, rue de l'Eglise, ou Chas. Desjardins, échevin, 85 rue Water.

Ou à D. O'Connor, président de l'association Libérale-Conservatrice.

J. W. McRae, Association Libérale-Conservatrice des Jeunes Gens.

Thos. Stewart, Association Libérale Conservatrice des Ouvriers, 531 rue Albert.

Oscar McDonell, le Cercle Lafontaine, rue Rideau.

En s'adressant à l'un ou l'autre de ces messieurs, on pouara obtenir toutes les informations désirées et des formules imprimées.

Que chaque conservateur n'oublie pas de se faire porter sur la liste électorale avant la fin de février.

Qu'on ne l'oublie pas ! Qu'on ne l'oublie pas !

G J. Labelle,
Huissier de la Cour Suprême, B
RUE BRITANNIA,
HULL'
Ottawa, 6f. 1886

—Faites l'essai de la VALERIA. C'est la meilleure pommade contre la chute de cheveux et la Calvitie. En vente chez C. O. DACIER Pharmacien, Sussex

ARGYLE HOUSE
VENTE SPECIALE !
DE
COTONS !
PLUS DE
1000 PIECES
Sont offertes en Vente.
Voyez nos Prix qui varient
3 a 9 CENTS LA VERGE.
Cotons Gris, Cotons Blancs, Cotons a oreillers! Toiles pour les draps de lit Toiles pour autres fournitures de lit, Serviettes et , etc.
PRIX DE L'ENCAN DURANT LE MOIS
D. GARDNER & CIE.,
66 & 68 Rue Sparks

A VENDRE !
Chance - Sans Pareille !
Pour un jeune homme qui desire entreprendre le
COMMERCE
D'EPICERIES
Poste de 1re Classe
Epiceries nouvelles et magasin des mieux assortis.
S'adresser au bureau du "CANADA" pour plus amples informations.

Dlle A. McDonald.
LES ARTICLES DES
MODES NOUVELLES
POUR
NOEL
SONT INSURPASSABLES.
Les dames feraient bien de profiter des bas prix pour les fêtes du Jour de l'An.
Maison de Modes Parisienne
521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York.
2 octobre 1885 1a

A LOUER
Un magnifique logement, au No. 38 rue Cathcart. Possession immédiate.
Pour informations s'adresser au No. 42. rue Cathcart.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, portant la suscription "Soumission pour habillements de la Police à cheval," et adressées à l'honorable Président du Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi DEMAIN, le 18 mars 1886.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités requis, en s'adressant au soussigné.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur ces formules imprimées. On pourra voir des échantillons de tous les articles au bureau du soussigné.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme "égale à dix pour cent" du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il néglige de compléter l'ouvrage entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés.

FRED. WHITE,
Contrôleur.
P. à C. du N.-O.
Ottawa, 24 février 1886.

DIPHTHERINE
— ou —
ANTI-DIPHTHERITIQUE
Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge
Rien n'est meilleur pour guérir la consomption ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes
LA DIPHTHERIE VAINCUE !
Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouve un remede qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix annnées de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnant de ce remède.
Préparé par le
DR N. LACERTE,
LEVIS, P. Q.
Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.
EN DEPOT CHEZ
ELZEAR ALARIE,
71 Rue Bolton, Ottawa
juillet88 4

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux BENATINE contre les hémorrhoides : Guérison certaine, remède général, en usage aux Etats-Unis et dans la Puissance
HEMORRHOIDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMEDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS . OTTAWA